

Oui	Non	<b>Liste de vérification de l'efficacité</b>
		L'employeur soutient-il pleinement les activités du comité?
		Dans un milieu de travail syndiqué, le syndicat appuie-t-il le comité?
		Le personnel sait-il qui sont les membres du comité?
		Le personnel connaît-il les responsabilités et les pouvoirs des membres?
		Le personnel trouve-t-il que le comité joue bien son rôle de leader en matière de sécurité?
		L'employeur trouve-t-il que le comité se montre à la hauteur de ses responsabilités et de ses pouvoirs?
		Les supérieures et supérieurs immédiats voient-ils le comité comme un obstacle à la communication avec le personnel au sujet de la sécurité?
		Le personnel a-t-il l'impression que le comité vient diluer la responsabilité de l'employeur de maintenir un milieu de travail sécuritaire?
		Les membres sont-ils vus comme de simples exécutants ou comme des conseillers?
		Le personnel fait-il des suggestions aux membres?
		La représentation patronale au sein du comité reflète-t-elle une volonté de l'employeur d'assurer la sécurité?
		Les membres ont-ils le droit de consacrer des heures rémunérées aux activités de santé et sécurité?
		Quand l'employeur rejette une recommandation, explique-t-il sa décision au comité?
		Le personnel a-t-il accès au compte-rendu détaillé des recommandations du comité ainsi qu'à leur état d'avancement?